

Fiche Ressource n°54 – Capitalisation d’expériences menées par des Parcs naturels français

Type de ressource	Bonne pratique
Auteur	Réseau rural français
Date de rédaction	2012
Contacts	http://reseau rural.fr

Description du projet

1. Expérimentations initiées par les Amis du Parc et le Conseil de développement au sein du Projet de PNR des Préalpes d’Azur
2. Schéma paysager du PNR des Volcans d’Auvergne
3. Implication des habitants des gorges du Gardon pour le projet de label réserve de biosphère
4. Urbanisme durable et éco-habitat sur le PNR de la Brenne
5. Plan paysager partagé sur un EPCI et Habitat et Plateforme d’approvisionnement local pour la restauration collective du PNR Loire-Anjou-Touraine
6. La politique paysagère du Parc des Ballons des Vosges : une ouverture vers le développement durable
7. Action sur le foncier agricole par les PNR Pyrénées Ariégeoises et Haut-Languedoc
8. Etudes de faisabilité et accompagnement d’exploitations dans la réalisation d’unités de méthanisation sur le PNR du Haut-Languedoc
9. Travaux sur la qualité des entrées de bourg et sur les filières blé et maïs par le PNR Pyrénées Ariégeoises
10. Expérimentation d’intensification pavillonnaire du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse (Projet de recherche « BIMBY »)
11. Plan Intercommunal d’Aménagement et de Gestion de l’Espace du PNR Morvan
12. Pays du Mans, la complémentarité ville-campagne pour un développement durable du territoire

Expérimentations initiées par les Amis du Parc et le Conseil de développement au sein du Projet de PNR des Préalpes d’Azur

Deux expérimentations ont été initiées entre 2009 et 2011 par l’Association des Amis du PNR des Préalpes d’Azur et le Conseil de développement, en synergie avec le Syndicat mixte du PNR, et sont en rapport avec les thèmes qui seront abordés lors du séjour en Toscane :

- une expérimentation de démarche participative en matière de diagnostic paysager
- des expérimentations de diagnostics agraires

Schéma paysager du PNR des Volcans d’Auvergne

Les Parcs Naturels Régionaux (PNR) placent, de par la loi de 1993, le paysage au cœur de leur projet, à côté de la protection de l’environnement. Dans l’optique du renouvellement du classement du Parc pour la période 2012>2024, et donc de la préparation de la future Charte, le Syndicat Mixte du Parc (SMPNRVA) a été amené, en 2008, à réaliser le bilan de ses actions en matière de préservation et de valorisation du paysage.

Différentes opérations ponctuelles ont été recensées, mais ce bilan a mis en avant le fait que le PNRVA ne disposait pas suffisamment de connaissances d’ensemble du paysage, de son évolution passée et de ses mutations à venir. Ainsi, l’élaboration d’une étude de type Schéma Paysager est apparue comme primordiale avant d’envisager une stratégie territoriale d’ensemble de conservation des différentes structures et spécificités paysagères du Parc.

Implication des habitants des gorges du Gardon pour le projet de label réserve de biosphère

Le Massif et les Gorges du Gardon constituent un espace naturel hors du commun dont l’intérêt patrimonial n’est plus à démontrer. Les programmes dont ils font l’objet peuvent d’ailleurs en témoigner : Natura 2000, LIFE-Nature, Opération Grand Site du « Pont du Gard et des Gorges du Gardon »...

Les Gorges du Gardon, classées en 1982, s’étendent sur plus de 3000 hectares aux portes de l’agglomération nîmoise.

Nul ne peut rester indifférent aux paysages dessinés par le Gardon qui a creusé dans le calcaire des gorges étroites et profondes. Le mariage des plateaux arides, des forêts de Chênes verts, des falaises et des eaux claires du Gardon présente un intérêt paysager manifeste et révèle pleinement les beautés de la nature. Plusieurs espèces rares et protégées au niveau national et européen sont inféodées à ces milieux et y trouvent refuge et nourriture.

Afin de valoriser la qualité exceptionnelle de ce territoire, le Syndicat mixte des gorges du Gardon s'est engagé depuis juin 2009 dans le projet de création d'une Réserve mondiale de Biosphère. Cette démarche permettra de faire reconnaître par l'UNESCO la qualité du territoire, pour lui donner une visibilité internationale, en s'engageant à long terme devant la communauté internationale à mettre en œuvre des actions visant à le conserver d'intégrer ce territoire dans un réseau mondial d'échanges et d'apprentissages mutuels.

Urbanisme durable et éco-habitat sur le PNR de la Brenne

Eco-quartier de Lurais (250 habitants)

La commune de Lurais s'est engagée dans une **Approche Environnementale de l'Urbanisme** (2010 et 2011) afin de créer une extension villageoise de qualité en lien avec le bourg existant. Celle-ci respectera les principes du développement durable en assurant une prise en compte de l'environnement et du paysage, une mixité sociale et générationnelle et en consommant le moins de terrain possible.

Le Parc a organisé un **concours d'idées** pour accompagner la démarche de la commune et lui apporter une vision d'une production urbaine et architecturale originale, qui réponde aux objectifs d'un éco-habitat (11 réponses d'équipes pluridisciplinaire archi, urba, paysage)

Exposition : Eco-habiter et éco-construire autour du monde... et en Brenne

En s'appuyant sur l'exposition construite par deux jeunes géographes lors d'un « **tour du monde à vélo de l'éco-construction** », le Parc naturel régional de la Brenne a *mis en scène les grands principes de l'éco-habitat* à travers des initiatives conduites par des collectivités ou des personnes du territoire du Parc : réflexions sur un éco-lotissement à Lurais, un éco-hameau à Sainte-Gemme, constructions bioclimatiques, maisons en paille, chauffage au bois, isolation « écologique », phyto-épuration, jardins au naturel, utilisation de matériaux locaux, production de chanvre, réhabilitation du bâti ancien, éco-formation ...

Efficacité énergétique du bâti ancien

Le Parc de la Brenne souhaite mieux connaître les possibilités d'amélioration énergétique de son patrimoine bâti ancien, dans le respect de la qualité architecturale de celui-ci. Les particularités de cette architecture (matériaux de construction traditionnels, typologie) induisent un comportement énergétique singulier des immeubles, qu'il est important de bien comprendre avant d'envisager des réhabilitations.

L'action vise à expérimenter différentes solutions d'amélioration thermique « écologique » ou « éco-patrimoniale » en cherchant à atteindre les meilleures performances thermiques et le maintien/amélioration du confort d'été, dans le respect du potentiel patrimonial et de la santé des bâtiments et de leurs occupants. Les logements seront choisis pour représenter différentes typologies de bâti ancien (antérieur à 1945).

Paysage - Opération bouchures

Après une étude paysagère mettant en évidence la dégradation du bocage, le Parc a mis en œuvre l'opération bouchures.

Au-delà de la seule trame bocagère, les éléments associés tels que les mares, vignes et vergers de variétés ancienne sont essentiels, tant en termes paysagers qu'en termes de biodiversité.

Observatoire photographique participatif des paysages

En s'inspirant de la méthode développée par le ministère de l'environnement, le Parc a mis en œuvre une démarche participative pour constituer un observatoire photographique des paysages.

Plan paysager partagé sur un EPCI et Habitat et Plateforme d'approvisionnement local pour la restauration collective du PNR Loire-Anjou-Touraine

La charte du PNR LAT a été renouvelée en 2008. La question de la maîtrise de l'étalement urbain y est devenue une priorité. L'articulation avec son plan climat territoriale (2007) permet au Parc de bénéficier d'une réelle légitimité pour développer des projets relatifs à l'aménagement du territoire qui est une compétence revendiquée par les collectivités adhérente. Le « plus parc » réside alors dans l'expérimentation et l'interdisciplinarité mises en œuvre dans la gestion de ces projets avec une composante participative (au-delà du cercle des élus) de plus en plus affirmée. C'est une stratégie d'action pour faire évoluer les politiques locales : si la demande sociale évolue, les élus devront y répondre.

Deux exemples pour illustrer ce principe participatif appliqué à l'urbanisme :

- Plan paysager partagé du bouchardais,
- Habitat et urbanisme participatif,
- Plateforme d'approvisionnement local pour la restauration collective.

La politique paysagère du Parc des Ballons des Vosges : une ouverture vers le développement durable

Depuis plus de 15 ans, le territoire du Parc des Ballons des Vosges capitalise de nombreuses expériences autour de la protection, de la gestion et de l'aménagement des paysages.

Conscients de l'importance du paysage pour le territoire du Parc, les élus ont choisi dès 1994 d'expérimenter le plan de paysage intercommunal sur 4 vallées pilotes marquées par la déprise agricole et industrielle. En 1998, lors de la révision de la charte du Parc, les élus décident de consacrer un des 4 objectifs de la nouvelle charte au maintien des paysages ouverts et d'espaces de qualité. Ils y inscrivent l'ambition de couvrir les territoires intercommunaux du Parc de plans de paysage.

Ces 15 ans d'expériences permettent aujourd'hui au territoire du Parc d'afficher de réels acquis, avec le soutien de nombreux partenaires techniques et financiers, et dans le cadre d'une politique évolutive s'inscrivant dans une logique de progrès. De très nombreuses réalisations concrètes illustrent aujourd'hui l'engagement d'une vingtaine de communautés de communes, toutes porteuses d'une politique locale de gestion de l'espace et des paysages à travers un plan de paysage et/ou un GERPLAN (plan de gestion de l'espace rural et périurbain, outil complémentaire proposé par le conseil général du Haut-Rhin depuis 2001 sur l'est du Parc).

Aujourd'hui, le Parc continue à apporter son appui, notamment dans le cadre de contrats pour le paysage. Il cherche à mieux former, à partager les ressources et méthodes, à capitaliser et transférer les expériences et les savoir-faire de son vaste territoire. Il propose également des outils communs (« boîte à outils paysage », observatoire photographique, kit pour le paysage, tableau de bord, site Internet, ...) et, dans une logique d'amélioration continue, il cherche à mieux inscrire les actions locales et les projets de territoire dans une perspective de développement durable.

Le rôle du syndicat mixte du Parc (le + Parc) est d'animer le réseau des plans de paysage composé aujourd'hui de près de 100 techniciens en charge de la mise en œuvre des politiques intercommunales de gestion de l'espace et des paysages et des partenaires régionaux et départementaux. Les travaux de ce réseau s'élargissent progressivement aux enjeux d'un développement local durable et à ceux, majeurs pour le Parc, d'un urbanisme rural durable.

Action sur le foncier agricole par les PNR Pyrénées Ariégeoises et Haut-Languedoc

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises, la Chambre d'agriculture de l'Ariège, le Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, la Chambre d'agriculture du Tarn et l'INRA se sont associés pour répondre à l'appel à projet « usages et conflits d'usages autour du foncier » lancé par le Réseau Rural Régional.

Ce projet avait pour objectifs d'élaborer une méthode d'analyse des conflits ou problèmes liés à l'espace agricole puis de réaliser des diagnostics multicritères sur des territoires pilotes à l'échelle de plusieurs communes attenantes situées sur les Parcs naturels régionaux (PNR) des Pyrénées Ariégeoises et du Haut-Languedoc.

Etudes de faisabilité et accompagnement d'exploitations dans la réalisation d'unités de méthanisation sur le PNR du Haut-Languedoc

Depuis 2008 et conformément aux objectifs de sa Charte, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc s'est engagé pleinement dans la lutte contre les changements climatiques, la maîtrise des consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables en mettant en place un Plan Climat Territorial.

Concernant le volet sur les énergies renouvelables, une stratégie locale a été définie et propose de développer prioritairement la biomasse : bois-énergie et méthanisation.

Dès 2009, le Parc a réalisé une étude afin d'évaluer le potentiel de méthanisation sur son territoire.

Principalement d'origine agricole, le potentiel organique du Parc est important avec plus de 320 000 tonnes de matières organiques produites annuellement sur le territoire. La valorisation de ces effluents par la méthanisation pourrait satisfaire la consommation électrique moyenne d'environ 27 000 personnes, soit un tiers de la population du Parc.

Conscient de ce potentiel, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc a organisé de nombreuses réunions d'information sur le procédé de méthanisation : 9 réunions entre juin 2009 et mars 2011 pour environ 200 personnes sensibilisées, principalement des agriculteurs.

Pour accompagner les éventuels porteurs de projet de méthanisation, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc a réalisé en 2010-2011 des actions de terrain.

- Organisation de visites de 4 installations
- Financement d'études de faisabilité

Travaux sur la qualité des entrées de bourg et sur les filières blé et maïs par le PNR Pyrénées Ariégeoises

Travail sur la qualité des entrées de bourg :

Le PNR des Pyrénées Ariégeoises initie un certain nombre de projets pour améliorer la qualité paysagère des entrées de bourg :

- suppression de la publicité et travail avec les collectivités pour la mise en place d'une signalétique d'intérêt local de qualité en remplacement ;
- travail avec les entreprises de zones d'activités pour améliorer (bardage bois) ou masquer leurs bâtiments d'activité ;
- travail en interparcs Massif pyrénéen sur une étude « entrées de bourg » dont les résultats seront livrés en septembre 2012. Sera produit notamment, à partir du diagnostic de 25 entrées de bourg par PNR, un guide de bonnes pratiques des interventions à conseiller sur les entrées de bourg selon les enjeux auxquels les communes sont confrontées.

Ce guide sera mis en ligne sur www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr à l'automne 2012.

Travail sur les filières blé et maïs pour le développement de la marque Parc sur les produits gastronomiques emblématiques des Pyrénées Ariégeoises : le Millas (à base de farine de maïs) et la Croustade du Couserans.

Ce travail consiste à recenser les besoins en farine de maïs et de blé pour la production de ces produits agroalimentaires et à démarcher les quelques agriculteurs céréaliers du PNR pour qu'ils acceptent d'entrer dans une filière courte.

Expérimentation d'intensification pavillonnaire du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse (Projet de recherche «BIMBY»)

Le projet de recherche BIMBY "Build in My Back Yard" est une réponse à un appel à projet «Villes durables » 2009 de l'Agence Nationale de la Recherche. Il est porté par un groupement de 10 partenaires publics (CETE, CAUE28, CA Saint-Quentin en Yvelines, plusieurs écoles d'architecture et d'urbanisme, etc.). Il est piloté par deux bureaux d'études du Réseau Scientifique et Technique du MEEDDM : le CETE Normandie Centre et le CETE Ile-de-France.

BIMBY s'intéresse à la construction diffuse à l'intérieur des tissus bâtis, notamment pavillonnaires, qui représente une part importante de la production de logements et qui pourrait être vu comme un potentiel et une filière à exploiter pour répondre aux enjeux du logement en France et plus spécifiquement en Ile-de-France où il y a une forte carence d'offre de logements.

Pour cela, les porteurs du projet étudient en détail cette filière de construction, ses acteurs, son fonctionnement, ses territoires privilégiés, les facteurs qui la favorisent ou la limitent, etc. L'hypothèse centrale du projet est qu'en encourageant, en maîtrisant et canalisant les initiatives individuelles de construction, les acteurs publics pourraient répondre à leur objectif de création de logements sans consommer de nouveaux espaces naturels.

Plan Intercommunal d'Aménagement et de Gestion de l'Espace du PNR Morvan (Le PIAGE)

Afin d'inciter les élus locaux à penser leur territoire de demain et son fonctionnement à une échelle intercommunale, le Parc du Morvan a mis en place un outil spécifique : le Plan Intercommunal d'Aménagement et de Gestion de l'Espace (PIAGE).

L'outil, intermédiaire entre un SCOT et un Plan de Paysage, a été créé par le Parc du Morvan pour proposer des réponses aux préoccupations des élus :

- Favoriser le dynamisme de la commune : maintien et accueil des populations et des activités,
- Conserver le cachet de la commune : qualité de vie et du cadre de vie, attractivité,
- Maîtriser les budgets communaux : aménagements, réseaux, fonctionnement,
- Adopter une vision globale à 20 ans.

Pays du Mans, la complémentarité ville-campagne pour un développement durable du territoire

Situé au cœur du département de la Sarthe, autour du Mans, le territoire du Pays du Mans compte environ 261 137 habitants répartis sur 48 communes et sur environ 811 km². 46 communes font partie d'une structure intercommunale à fiscalité propre, regroupées au sein d'une communauté urbaine et de six communautés de communes.

Le Pays du Mans s'investit depuis sa création, en octobre 2002, auprès des collectivités et des acteurs membres du Conseil de développement pour la prise en compte des enjeux environnementaux sur le territoire dans une logique de complémentarité ville-campagne. La complémentarité ville-campagne, entre la ville centre importante (Le Mans - 142 281 hab.), son agglomération (Le Mans Métropole - 182 723 hab.) et les territoires périurbains qui l'entourent (Pays du Mans hors le Mans Métropole - 78 414), est abordée plusieurs grands axes, dont les plus aboutis sont décrits ci-

dessous.

- Transports, mobilité, déplacements
- Agriculture locale, de qualité et accessible
- Complémentarité entre un territoire de projets et un projet de territoire